

Technicien maintenance et suivi de travaux

G4A25 - G4A26

Patrimoine : Travaux et maintenance immobilière - T

Mission

Le technicien de maintenance et de suivi de travaux assure le suivi technique d'un ou de plusieurs contrats et/ou chantiers pour le bâtiment, ses équipements et ses aménagements.

Activités principales

- ◆ Estimer les quantités, les coûts et les délais de réalisation des travaux et lancer des consultations ;
- ◆ Rédiger les cahiers des charges techniques en vue de sous-traitances maintenance et travaux ;
- ◆ Procéder à des travaux d'aménagement et de maintenance, aux diagnostics des pannes et à l'entretien de premiers niveaux tous corps d'état ;
- ◆ Planifier, encadrer et coordonner, les interventions d'une ou plusieurs équipes techniques internes ou externes ;
- ◆ Assurer l'interface et le suivi techniques des prestations des entreprises intervenant sur le site pour des prestations de maintenance ou de travaux y compris les contrôles périodiques obligatoires ;
- ◆ Exploiter les comptes rendus des organismes de prévention et les communiquer aux assistants de prévention (AP) ;
- ◆ Suivre, contrôler et assurer la réception de ses travaux ;
- ◆ Suivre la levée des éventuelles réserves ou observations jusqu'à la fin de la garantie de parfait achèvement ;
- ◆ Contrôler l'application des contrats et des marchés de maintenance ;
- ◆ Mettre à jour les bases de données du logiciel de patrimoine
- ◆ Tenir à jour l'ensemble des documents techniques de récolement (documents des ouvrages exécutés, plans, notices techniques, schémas) ;
- ◆ Gérer, et tenir à jour l'organigramme de clefs ; gérer les alarmes incendie et intrusion et le contrôle d'accès (badge) ;
- ◆ Rédiger des comptes rendus de chantier ;
- ◆ Participer aux récolements et métrés de travaux ;
- ◆ Rédiger des plans de prévention en collaboration avec l'Assistant de Prévention (AP) ;
- ◆ Assurer le suivi administratif et budgétaire des contrats et des travaux ;
- ◆ Connaître et faire respecter les règles d'hygiène et de sécurité et s'assurer du port des équipements de protection individuels.

Compétences principales

Connaissances

- ◆ Connaissance générales des règles et techniques du second oeuvre dans les domaines suivants : peinture, revêtement de sol, vitrerie, carrelage, faïence, faux plafonds, menuiserie, serrurerie, isolation thermique et acoustique, plomberie, cloisonnement, faux plancher technique, ventilation (CTA)...
- ◆ Connaissance générale en métrage des ouvrages à réaliser (surfaces, volumes...)
- ◆ Connaissances générales des règles de passation et de suivi des marchés publics,
- ◆ Notions de base en règles et techniques de construction de bâtiment,
- ◆ Notions de base des règles et techniques de tous les corps de métier (électricité, courant faible, génie climatique...) ;
- ◆ Connaissance de l'organisation et du fonctionnement d'un établissement d'enseignement supérieur ou de recherche ;
- ◆ Connaissance générale des règles d'hygiène et la sécurité de l'établissement ;

Compétences opérationnelles

- ◆ Assurer le suivi de chantier (organisation, gestion des différents acteurs, rédaction de comptes rendus de chantier, vérification de factures...) ;
- ◆ Animer une réunion de suivi de chantier ;
- ◆ Communiquer avec l'ensemble des équipes du second oeuvre ;
- ◆ Etablir un descriptif, un plan, ou un planning de travaux ;
- ◆ Planifier les travaux et les interventions de maintenance des différentes entreprises ;
- ◆ Appliquer les normes et les techniques du bâtiment ;
- ◆ Manager une petite équipe de travaux ou des entreprises extérieures ;
- ◆ Dialoguer avec les utilisateurs et les conseiller sur les travaux ;
- ◆ Réaliser des métrés (en utilisant laser-mètre, niveau, règles...) ;
- ◆ Utiliser les appareils de contrôles et de relevés techniques usuels (voltemètre, ampèremètre...)
- ◆ Dessiner des éléments simples en bâtiment pour renseigner un cahier des charges ou une demande de devis ;
- ◆ Utiliser les outils bureautiques.

Technicien maintenance et suivi de travaux

G4A25 - G4A26

Patrimoine : Travaux et maintenance immobilière - T

Conditions particulières d'exercice

L'activité peut requérir diverses habilitations correspondant à ses interventions.

Ponctuellement, l'activité peut amener à effectuer une surveillance de site ou d'installations en dehors des horaires habituels de travail.

Formation professionnelle souhaitable

Interventions sur le patrimoine bâti, technicien d'étude bâtiment, aménagement et finition du bâtiment...

Tendances d'évolution

- ◆ Evolution des techniques, des matériels et des normes
 - ◆ Informatisation centralisée de la gestion des installations
-